

LES CAHIERS DE L'

Entre

LOISIRS-CULTURE

Deux

GASTRONOMIE

Mers

20 F - 3 €

N°46

SEPTEMBRE 2001

DOSSIER SPÉCIAL  
AIRBUS A380



EDITO

PONT DE LANGOIRAN  
**Bon anniversaire !**

HISTOIRE D'EN RIRE  
**Les meilleures histoires  
de Gaufreteau**

A380  
**L'avion géant en questions**

LES GENS D'ICI  
**Verdelais et la comtesse  
Adèle de Toulouse-Lautrec**

BIBLIOGRAPHIE  
**L'abbaye  
de la Sauve Majeure**

DES IDÉES POUR  
ÉVITER LA TÉLÉ

CHERHEZ L'ERREUR  
**Le temps des gougnafiers**

EDITO

## La République est un fromage\*

**L** Il fut un temps où nous étions gouvernés par un général, grand par la taille, le nez, son sens de l'honneur et sa connaissance aiguë de la France dont il prétendait qu'elle était ingouvernable, au prétexte qu'elle possédait 365 fromages !

Bien entendu dans ce décompte, il n'intégrait pas la République, car il n'eut pu imaginer que celle-ci au fil du temps soit devenue pour quelques-uns un « fromage ».

Mais quel fromage ?

Le fromage République s'apparente-t-il à l'emmental par les trous duquel s'évadent fonds secrets et fonds spéciaux qui s'évanouissent dans des paradis fiscaux ou dans des voyages non moins paradisiaques ?

Ou ressemble-t-il au camembert, cette quintessence de la pâte fermentée qui en pleine maturité file insidieusement en

nappes concentriques corrompant au passage quelques amateurs éclairés s'occupant d'affaires publiques ; ou encore peut-il se comparer à la cancoillotte, spécialité à la moindre notoriété mais appréciée par quelques initiés qui atténuent sa forte odeur en l'adoucissant de beurre. Ce beurre dont justement ils font leur lard, et qu'ils apprécient d'autant plus s'il est accompagné du sourire de la crémière. En l'occurrence celui de Marianne...

Ainsi, de nos jours, va la République ! Pour quelques-uns, cela s'entend.

**Colette Lièvre**

\* Dans le dernier classement des pays selon leur rang de corruption, par Transparency International (organisation non gouvernementale) la France, parmi les pays du G9, arrive au 23<sup>e</sup> rang, derrière l'Espagne et juste devant l'Italie. Ce qui pour le pays « des droits de l'homme » n'est pas vraiment glorieux.



# Bon anniversaire le pont !

Le pont de Langoiran a 120 ans et toutes ses arches. Il se porte bien merci, même s'il ne supporte pas les lourdes charges. Qu'on se le dise les poids lourds de plus de 15 tonnes l'insupportent, et c'est très bien comme cela !  
Merci encore, Monsieur Fives Lille de nous avoir construit un si joli pont.

CET anniversaire est l'occasion de rappeler l'histoire de notre pont et de rappeler qu'il n'est pas l'œuvre de Monsieur Eiffel. Celui-ci avait soumissionné à l'appel d'offres mais n'avait pas été retenu car trop cher. De rappeler aussi que les habitants de Langoiran ont payé de leur poche pendant plusieurs années le déficit des péages destinés à rembourser les emprunts contractés pour construire ce qui reste une petite merveille d'élégance.

## Le pont de Langoiran.<sup>(1)</sup>

Déjà en 1868, certains membres du Conseil Général émettent le vœu qu'un pont soit construit sur la Garonne en amont de Bordeaux reliant Langoiran à Portets. Des études sont entreprises ; les 73 communes concernées votent même des fonds pour la future construction, estimée à 310 000 francs. Un avant-projet est terminé en 1871 ; une première enquête publique a lieu deux ans après, et puis... c'est le silence !

Il faut attendre 1877 pour voir resurgir une nouvelle enquête publique au cours de laquelle vont apparaître quelques dissensions. Car si nul ne conteste le bien fondé d'un nouveau pont, les élus et les habitants de la commune de Beautiran située sur la rive gauche protestent avec véhémence, n'étant pas d'accord sur le choix de l'emplacement du futur pont. Ils souhaiteraient que celui-ci aille de Tabanac à Beautiran. Ils font valoir, entre autre, que Beautiran est prévue pour être la tête de la future ligne de chemin de fer des Landes, et que le jour où la ligne arrivera jusqu'aux ports de Castres et Beautiran, ce sera là, seulement, qu'auront lieu les échanges de produits des Landes (le bois essentiellement) avec ceux de l'Entre-deux-Mers.<sup>(2)</sup>

Enfin, ils font allusion à la palus de Tabanac beaucoup moins submersible que celle de Portets. Il ne serait pas nécessaire de construire, pour la traverse, une levée considérable<sup>(3)</sup>.

Bien entendu les Langoiranais ne l'entendent pas de cette oreille ni même

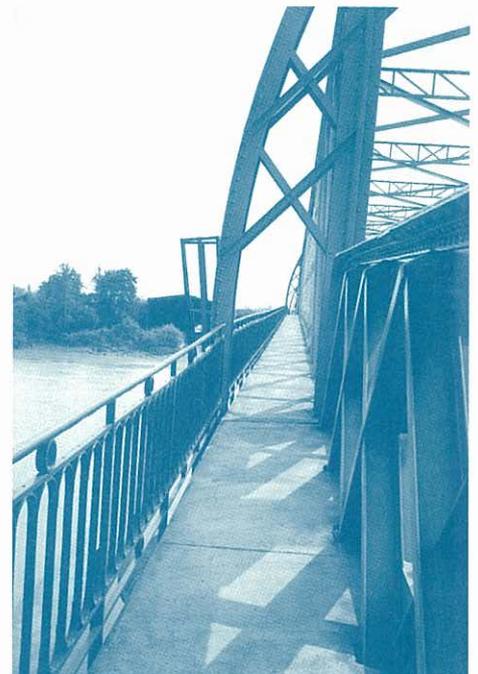
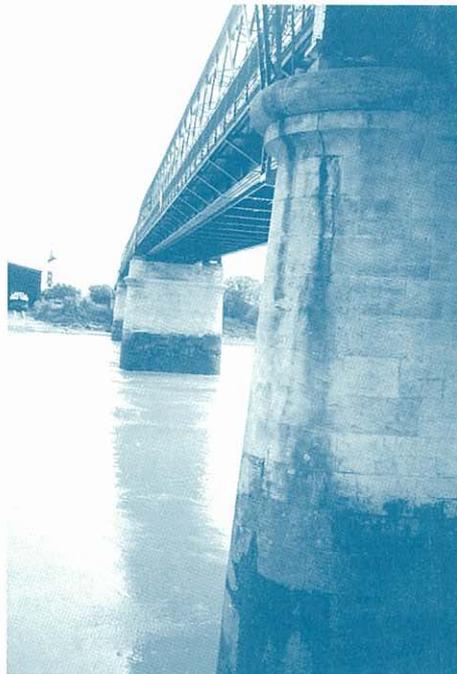
d'ailleurs leur conseiller général<sup>(4)</sup> qui a par ailleurs la responsabilité de la politique des routes au sein de l'Assemblée départementale.

Il se félicite donc de l'emplacement choisi et le fait savoir : « ... Il n'est pas douteux que d'ici peu d'années les transferts par tramway auront pris une franche extension, par conséquent il est essentiel de mettre en rapport les lignes ferrées avec les communes voisines qui ne sont pas directement reliées au chemin de fer. Donc il serait souhaitable que le tramway puisse emprunter le pont, soit avec des wagons traînés par des chevaux, soit avec des voitures légères... ». « ... Langoiran fait un important commerce de fruits destinés à l'ex-

Heureux temps, où l'on se souvenait que les palus étaient submersibles, et qu'un fruit cueilli et dégusté à maturité est un plaisir vrai !

## Un si beau pont...

Il a un tablier métallique prévu pour être placé à 9,66 mètres au-dessus de l'étiage de 1870. Il comporte trois grandes travées de 64 mètres d'ouverture libre et deux plus petites de 19 mètres, pour pouvoir répondre aux besoins de la navigation. Les ingénieurs doivent tenir compte également du terrain ainsi que le souligne l'agent voyer chef adjoint, dans un rap-



Piles et passerelle, tous les éléments du pont ont été rénovés.

édition vers Paris et l'Angleterre, il est très manifeste que le chargement sur charrettes pour partir à la gare, le rechargement sur wagons sont des opérations coûteuses et surtout très préjudiciables à la conservation d'une marchandise très délicate entre toutes... C'est que les fruits, les pêches, par exemple, mises ainsi à l'abri des manipulations dangereuses pourraient être cueillies en état plus voisin de leur absolue maturité, condition avantageuses à la fois pour le consommateur et pour la culture... »<sup>(5)</sup>

port du 30 octobre 1877 : « ... si d'ailleurs on examine le plan de la Garonne aux environs du pont de Langoiran, on voit que la rivière forme dans cette partie une courbe très prononcée, et, comme dans toute l'étendue de cette courbe les terrains cultivés de la rive gauche se trouvent à une faible hauteur au-dessus de l'étiage (5 à 6 mètres environ), il en résulte qu'une partie considérable des eaux de débordements s'écoule en dehors du lit ordinaire sur une largeur de plus d'un kilomètre en suivant la corde de l'arc formé par la